



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE  
L'HYGIENE



JIRO SY RANO MALAGASY



PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU  
POTABLE A MADAGASCAR  
(PAAEP)



## AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N° PAAEP-017/24-WJIR-F

REPARATION DES EQUIPEMENTS URGENTS 2<sup>ème</sup> VAGUE

Date de l'Avis : **28 novembre 2024**

Pays : MADAGASCAR

Nom du projet : **Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable à Madagascar (PAAEP)**

Financement : **Crédit IDA N°7121-MG**

1. La République de Madagascar a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE A MADAGASCAR « PAAEP », et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché objet du présent Avis.
2. L'Unité de Gestion du Projet PAAEP-JIRAMA sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réparation des équipements urgents. « Le lot est divisible » et l'évaluation sera effectuée par les groupes d'articles ci-après :
  - A- Confection complémentaire des pièces pour pompes ;
  - B- Rebobinage complémentaire des moteurs grillés.
3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Projet PAAEP et prendre connaissance du Dossier de Demande de Cotation à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 16h pendant les jours ouvrables.
4. Le Dossier de Demande de Cotation en Français peut être obtenu par tout candidat intéressé en formulant une demande écrite par mail mentionnant les coordonnées complètes du candidat à l'adresse ci-dessous.
5. La procédure sera conduite par mise en concurrence ouverte en recourant à une Demande de Cotation (DC). Les soumissionnaires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » 5<sup>ème</sup> édition - Septembre 2023 (« Règlement »), ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles.
6. Les offres devront être remises sous pli fermé à l'adresse ci-dessous au plus tard le **10 décembre 2024 à Dix (10) heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toutes offres remises en retard seront rejetées.
7. Les offres seront ouvertes en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires souhaitant y assister. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu à l'adresse mentionnée ci-dessous **immédiatement après l'heure limite de remise des offres**.
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**UNITE DE GESTION DE PROJET PAAEP – JIRAMA**  
**Village des Jeux Ankorondrano, Bâtiment A1, 1er Etage**  
**101 ANTANANARIVO - MADAGASCAR**

**E-mail** : [ugp.jirama@paaep.mg](mailto:ugp.jirama@paaep.mg) en copie à [ugpjirama.paaep@gmail.com](mailto:ugpjirama.paaep@gmail.com)

**Site web** : [www.paaep.mg](http://www.paaep.mg)

